

| | |
|-----------------|--|
| 8411.81-8411.82 | <p>Un changement aux sous-positions 8411.81 à 8411.82 de toute autre position; ou</p> <p>Un changement aux sous-positions 8411.81 à 8411.82 de la sous-position 8411.99, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.</p> |
| 8411.91-8411.99 | <p>Un changement aux sous-positions 8411.91 à 8411.99 de toute autre position.</p> |
| 8412.10-8412.80 | <p>Un changement aux sous-positions 8412.10 à 8412.80 de toute autre sous-position, y compris une autre sous-position à l'intérieur de ce groupe.</p> |
| 8412.90 | <p>Un changement à la sous-position 8412.90 de toute autre position.</p> |
| 8413.11-8413.82 | <p>Un changement aux sous-positions 8413.11 à 8413.82 de toute autre position; ou</p> <p>Un changement aux sous-positions 8413.11 à 8413.82 des sous-positions 8413.91 à 8413.92, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 30 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.</p> |
| 8413.91-8413.92 | <p>Un changement aux sous-positions 8413.91 à 8413.92 de toute autre position.</p> |
| 8414.10-8414.80 | <p>Un changement aux sous-positions 8414.10 à 8414.80 de toute autre position; ou</p> <p>Un changement aux sous-positions 8414.10 à 8414.80 de la sous-position 8414.90, qu'il y ait ou non également un changement de toute autre position, à la condition que la teneur en valeur régionale ne soit pas inférieure à 35 % selon la méthode de la valeur transactionnelle.</p> |
| 8414.90 | <p>Un changement à la sous-position 8414.90 de toute autre position.</p> |